

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

JEUDI 20 AVRIL 2017

J-4 AVANT LE PREMIER TOUR : QUE PENSENT LES CANDIDATS DE LA VIE ASSOCIATIVE ?

Alors que la vie associative est une des forces de notre pays, les enjeux de son développement et de sa participation à l'action publique, ont été bien peu présents dans les débats de ces dernières semaines, et peu identifiés dans les programmes des candidats.

Pour y voir plus clair, le Mouvement associatif a interrogé ces derniers autour des trois besoins fondamentaux auxquels les citoyens aspirent et pour lesquels les associations s'impliquent au quotidien : un lien social fort, une économie au service des citoyens, une démocratie participative.

Quatre candidats ont répondu à nos questions : Benoît Hamon, François Fillon, Emmanuel Macron et Jean-Luc Mélenchon.

Tous ont souligné l'importance de la vie associative et la contribution des associations à la vitalité de notre pays.

Benoît Hamon:

« Je n'oublie pas que les acteurs associatifs sont des innovateurs, des précurseurs, des expérimentateurs. Sur le terrain, ils sont déjà nombreux à inventer demain. Je veux mieux valoriser et reconnaitre cet apport du tissu associatif et à la préparation de notre avenir »

François Fillon:

« La France doit beaucoup aux associations. Elle ne peut se priver des « services publics » qu'elles apportent. Le renforcement des solidarités passe souvent par le tissu associatif. Il joue un rôle majeur de cohésion sociale. »

Emmanuel Macron:

« Nous nous appuierons sur les associations, car elles sont les laboratoires de l'innovation sociale sur nos territoires. Elles ont souvent été les premières à identifier les besoins et à imaginer les solutions adaptées. »

Jean-Luc Mélenchon :

« L'engagement bénévole associatif est l'un des meilleurs outils d'éducation populaire à l'égalité entre humains et au respect de la Nature. »

Si tous reconnaissent l'importance et l'apport de l'engagement associatif à la société, et affirment vouloir le soutenir et faciliter, les mesures les plus concrètes et les plus complètes pour toucher chacun dans son parcours de vie sont celles formulées par Benoit Hamon.

Emmanuel Macron fait de l'instauration d'un service national obligatoire d'un mois sa mesure phare en faveur de l'engagement (tout en maintenant en complément le service civique volontaire) : un paradoxe à nos yeux, qui considérons que l'engagement associatif ne peut être que volontaire, et que c'est ce qui en fait toute sa richesse.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

JEUDI 20 AVRIL 2017

En matière économique, Benoît Hamon comme Emmanuel Macron font du développement de l'ESS un enjeu du prochain quinquennat, en soutenant le développement des associations mais également en prenant des mesures pour inciter les entreprises privées lucratives à s'engager pour une économie plus durable.

Les 4 candidats affirment tous, de façon différente, leur engagement à améliorer les relations entre associations et financeurs publics (développement des conventions pluriannuelles, augmentation des subventions de fonctionnement, maitrise des délais de paiement...). Des engagements que nous ne manquerons pas de rappeler au futur Président.

Quant au dialogue civil, aux côtés des différentes mesures portées par les uns et les autres pour développer l'implication citoyenne, tous prônent un partenariat fort et transparent entre associations et pouvoirs publics. Peu de propositions concrètes sont cependant faites en la matière, mais la Charte des Engagements réciproques signée entre l'Etat, les représentants des collectivités territoriales et le Mouvement associatif est reconnue comme un outil de ce dialogue et ses principes sont confortés.

Les 4 candidats semblent globalement prêts à s'appuyer sur les jalons posés au cours de ces dernières années, au travers de la Charte des engagements réciproques, de la loi ESS, du service civique. Mais à l'exception de Benoit Hamon, dont les réponses sont nourries de nombreuses propositions, ni Jean-Luc Mélenchon, ni François Fillon, ni Emmanuel Macron ne semblent à ce stade avoir vraiment pensé une politique en faveur du développement de la vie associative.

Pour les y aider, Le Mouvement associatif a formulé 12 propositions pour la construction d'une société plus juste, plus durable, plus citoyenne.

À l'issue de l'élection présidentielle, le Mouvement associatif sera attentif au respect des déclarations d'intention obtenues, et plus largement à ce que le modèle associatif et les ambitions et valeurs qu'il porte aient une place dans le projet du ou de la Président.e de la République.

→ NOTRE CAMPAGNE PRÉSIDENTIELLE 2017

- ✓ Notre newsletter spéciale
- ✓ <u>Notre page spéciale</u>
- ✓ Nos 12 propositions
- ✓ Nos questions aux candidats
- ✓ <u>Leurs réponses</u>

→ À PROPOS DU MOUVEMENT ASSOCIATIF

Porte-voix des dynamiques associatives, le Mouvement associatif rassemble plus de 600 000 associations (soit 1 association sur 2 en France), réunies au sein de différentes organisations thématiques. Son ambition est de favoriser le développement d'une force associative utile et créative. Le Mouvement associatif intervient sur quatre grands axes de réflexion et d'action : l'engagement, l'économie, l'action publique et l'emploi.

MEMBRES DU MOUVEMENT ASSOCIATIF



CONTACTS

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF

28 place Saint-Georges 75009 Paris 01 40 36 85 27

Responsable Communication : Fula Mesika - fmesika@lemouvementassociatif.org

RELATIONS MEDIAS

Agence Média Presse & Communication Marie-Pierre Medouga-Ndjikessi 06 22 78 71 38 – 01 39 72 80 99- @mapyntonga agencerp@orange.fr www.mp-c.eu

assistée de Christine Legat Attachée de presse c.legat@hhhcommunication.com 06 61 56 05 69 - 01 70 25 32 58